

ACCORD DE PARTENARIAT POUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DU PARC DE TRANSPORT URBAIN ET INTERURBAIN ENTRE LA BNDE, l'AFTU ET LA DER/FJ

Dans le cadre du programme de renouvellement du parc de transport urbain et interurbain, la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) en collaboration avec la Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) a signé ce **jeudi 22 septembre 2022** un accord de financement avec l'Association des Professionnels du Transport Urbain « AFTU»

Cette ligne de crédit d'un montant global de trois milliards trois cent quarante-cinq mille trois cent douze mille quatre cents FCFA 3.3 milliards FCFA, permettra l'acquisition de 200 minivans auprès de SENBUS ainsi que la prise en charge des frais liés à l'assurance tous risques.

La BNDE est accpompagnée par son partenaire, la DER/FJ qui a apporté son concours par la constitution d'un cash déposit à hauteur de 50% du montant financé.

La Banque Nationale pour le Développement Economique poursuit, ainsi sa politique d'accompagnement de tous les secteurs stratégiques de l'Etat tout en accordant une importance capitale au secteur de transport qui doit s'inscrire dans une amélioration continue.

C'est en ce sens que les financements octroyés depuis son lancement représentent 19% pour le secteur, soit un encours de 31 milliards FCFA. De plus, la Banque a eu a intervenir pour le compte de l'Etat dans des financements spéciaux avec la société Dakar Dem Dikk, les secteurs du transport maritime et aérien.

Par conséquent, ce nouveau financement, d'un montant de 3.2 milliards FCFA va faciliter le transport interurbain de passager dans les différentes régions du pays et assurera une sécurité et un confort aux Sénégalais.



Le Directeur Général de la BNDE M.Thierno Seydou Nourou SY a ainsi terminé son discours par des remerciements : « C'est l'occasion pour nous de remercier l'Etat du Sénégal à travers le Ministère des Finances et du Budget et le Ministère des infrastructures pour leur soutien en particulier dans les périodes difficiles marquées par des manquements dans la gouvernance du projet des gros porteurs. En effet n'eut été ce soutien, les contraintes réglementaires auxquelles la BNDE est soumise, au même titre que les autres banques, réduiraient significativement notre capacité d'intervention dans ce secteur. »

